



Communiqué de presse du Cluster Maritime Français

Publication du rapport annuel 2018 de l'Union européenne sur l'économie bleue

Paris, le 10 juillet 2018

Le Cluster Maritime Français a le plaisir d'annoncer la publication du **rapport annuel 2018 de l'Union européenne sur l'économie bleue**, saluée par l'ENMC, European Network of Maritime Clusters :

« Le réseau européen des clusters maritimes salue l'ambition de la Commission de suivre et d'examiner le développement de l'économie bleue de l'UE et souhaite souligner l'importance de ce rapport annuel pour le déploiement de la politique maritime. »

Retrouvez l'intégralité de la **déclaration de Arjen Uytendaal, Président de l'ENMC**, concernant la sortie de ce rapport en suivant [ce lien](#).

Ce rapport est encourageant, l'économie bleue de l'UE prospère et croît constamment. Avec un chiffre d'affaires de 566 milliards d'euros, une valeur ajoutée de 174 milliards d'euros et des emplois pour près de 3,5 millions de personnes (1,5% du total des emplois de l'UE), l'Europe est une grande puissance maritime.

« La France, grâce notamment à ses atouts géographiques et industriels ainsi qu'à son excellence dans la R&D et l'innovation, contribue, avec les autres états membres, à faire de l'Europe une grande puissance maritime. »

Le potentiel de l'Europe, comme celui de la France, est immense. Il est essentiel de pouvoir le mesurer afin de fixer ensemble le cap et de construire une politique maritime ambitieuse. En France, au sein du Cluster Maritime Français, nous avons mis le cap vers une croissance bleue durable, avec pour objectif de doubler l'économie maritime et ses emplois d'ici 2030. L'Union européenne doit également se doter des moyens de cette ambition » s'exprime **Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français et Vice-président de l'ENMC**.

Pour mémoire, le littoral de l'Union Européenne s'étend sur 68.000 km, soit trois fois plus que celui des États-Unis, et la surface combinée de la zone économique exclusive de l'UE est de 25 millions de kilomètres carrés, soit le premier espace économique mondial.



A propos de l'ENMC : l'« [European Network of Maritime Clusters](#) » vise à renforcer la communauté maritime européenne et peser dans les décisions et les politiques à Bruxelles. Ce « Cluster européen » a pour objectif de faire reconnaître l'importance du maritime dans l'économie et de faciliter la mise en œuvre d'une politique maritime intégrée grâce à la croissance bleue.

Retrouvez l'intégralité du rapport annuel 2018 de l'Union européenne sur l'économie bleue en suivant [ce lien](#).

Contact presse : 01 42 25 00 48 – contact@cluster-maritime.fr